

COMPTE RENDU REUNION EAU LIBRE NATATION ESTIVALE

25 FEVRIER 2010
BLOIS

Présents : Jacques TISSOT (18), Alain TORRES (18), Wilfried GRUEL (41), Bernard TANCHOUX (36), Cindy GAGNADOUX (45), Romain LIDON (CTD comité du Loir et Cher), Richard CHATELLIER (37), Dominique LEFEBURE (28), Cécile DUCHATEAU (CTR)

Absent : Olivier POHU

Jacques TISSOT souhaite que la saison estivale 2010 s'articule, comme la saison précédente, sur une Coupe du Centre avec une étape par département et un championnat régional organisé sur l'une d'elles.

Il propose de définir les dates des étapes de la Coupe régionale d'Eau Libre et celle du championnat régional.

Planning des étapes de la coupe du Centre

Départ	Date	Lieu	Epreuve	Promo	Contacts
45	5 juin 2010	CEPOY	1500/5000	0	Cindy GAGNADOUX
41	4 juillet 2010	VILLIERS	2500	800	Wilfrid GRUEL
28	29 août 2010	BROU /CLOYES	2000	400	Dominique LEFEBURE
36	4 sept 2010	CHATEAUROUX	2500	200-400	Sabrina CLUZEL
18	5 sept 2010	BOURGES /GOULE	2000	150-500	Alain TORRES
37	12 sept 2010	JOUE	1800	400	Richard CHATELLIER

* CHAMPIONNAT REGIONAL

Pour 2010, l'étape 6 de JOUE sera le support.

Un classement Dames et Messieurs sur 4 catégories sera effectué :

Minimes (95-96), Cadets (93-94), Juniors (90-91-92), Seniors (89 et avant).

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par **une médaille**

Le Comité régional fournira les 24 médailles, L'organisateur pourra offrir des lots

* CIRCUIT ETAPES REGIONALES

Chaque organisateur devra se conformer au règlement de la natation en eau libre.

A l'issue de chaque étape, les résultats seront transmis par informatique et sur un support identique à M. Jean Paul BOURGUIGNON (Montargis) jpbourguignon@yahoo.fr tel : 06.30.51.06.00

Un classement provisoire des nageurs et des clubs sera établi au fur et à mesure des étapes, ce dernier sera consultable sur le site régional.

* LE REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE

- Le barème de points défini pour chaque distance sera celui de la Coupe de France Eau libre.
- L'étape Coupe de France de CEPOY du 5 juin 2010 sur 1500 ou 5000m sera également le support de l'étape 1 de la Coupe régionale. Les nageurs auront le choix entre l'une de ces 2 épreuves. **Un classement régional sera effectué** (le premier nageur régional classé sur l'épreuve CF sera reclassé 1^{er} sur l'étape régionale et marquera les points acquis pour sa 1^{ère} place et ainsi de suite)

- Chaque nageur cumulera les points acquis à fur et à mesure des compétitions.

- Pour être classé le nageur devra avoir participé obligatoirement à la moitié des épreuves de la Coupe du Centre + 1 (3 sur 4, 3 sur 5, 4 sur 6) ;

- Le classement provisoire (TC) sera consultable sur le site régional après chaque étape ;

- Les trois premières Dames et trois premiers Messieurs seront récompensés lors de **l'Assemblée Générale 2010** (cartes cadeaux idem autres disciplines)

- Chaque département organisateur recevra une aide régionale, Il est demandé au comité directeur d'allouer une aide de **150€ par organisation**.

- Récompenses : Laissées à l'initiative de l'organisation, il est souhaitable que des lots récompensent les participants.

- INFORMATION :

* Chaque organisateur transmettra la maquette de l'étape pour diffusion sur le site

* Le comité régional diffusera les plaquettes aux comités et clubs régionaux voisins

* A chaque étape il est souhaitable d'informer les nageurs (et le public) du classement provisoire et des étapes suivantes

*** LE REGLEMENT DU CLASSEMENT REGIONAL DES CLUBS**

- 1- **Pour être classé**, le club devra **obligatoirement** avoir comptabilisé un minimum de **8 participants différents** sur l'ensemble des épreuves (**hors de son département**) de la Coupe du Centre Eau Libre,
- 2- Seuls les points acquis par les nageurs sur les étapes régionales (hors promo), seront pris en compte,
- 3- Le classement provisoire sera consultable sur le site régional à fur et à mesure de l'enregistrement des résultats,
- 4- **Les 5 premiers Clubs** seront récompensés lors de l'Assemblée Générale 2010.

*** NATATION ESTIVALE**

Département Indre et Loire :

L'opération NGN sera reconduite sur le département en juillet et août. Une équipe de 2 BEESAN animera les sites de BOURGUEIL, HOMMES et CHEMILLE.

La convention d'animation sera modifiée afin de dégager le comité départemental 37 de la responsabilité de surveillance des mineurs en dehors des heures d'activité.

Département du Cher :

Pauvre en plans d'eau autorisés à la baignade, l'animation appelée « Plaisirs d'Eau » mise en place sur plusieurs bassins découverts depuis 2007 sera reconduite entre le 5 juillet et le 22 août.

Département de l'Indre :

Le Conseil général accorde son total soutien à NGN qui est reconduit en juillet et août avec 3 équipes (une 4^{ème} équipe est envisageable) sur 8 ou 9 sites.

Département Loir et Cher :

Le comité départemental se penche sur un projet d'aide au maintien d'activités dans les clubs annuels.

Département Eure et Loir : pas d'activités

Département Loiret : pas d'activités

Il sera demandé à chaque département de fournir au comité régional le bilan des activités estivales ainsi que le nombre de journées stagiaires.

Il est demandé au comité directeur de revaloriser l'aide régionale (20€/jour/stagiaires en 2008 et 2009)

*** RECYCLAGE DES REFERENTS EAU LIBRE**

Une réunion est organisée par la FFN le samedi 10 avril 2010 à Paris, Cindy Gagnadoux propose qu'un membre de la commission d'organisation de l'étape du circuit national de Montargis/Cepoy représente le comité régional. Accord

Fin de réunion à 22h30

Le président de la commission estivale
Jacques TISSOT